

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU BOIS DE L'AUMÔNE**

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
85	85	49	43

Date de convocation du Comité Syndical
24 janvier 2023

Date d'affichage de la convocation au siège
24 janvier 2023

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 49
Nombre de délégués ayant voté pour : 50
Nombre de délégués ayant voté contre : 0
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 1

SEANCE DU
30 JANVIER 2023

Le 30 janvier 2023 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle des Fêtes de Vertaizon, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Cyril GONZALEZ est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

ETAIENT PRESENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, BOUTET Pierre, CHAUVIN Lionel, CIBERT-GOTON Jean-Claude, DOLAT Gilles, GEORGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LANGLAIS Gérard, PAZOS-SANTIAGO José, PLUCHART Florence, RAYMOND Isabelle, ROULIN Franck, SAHUT Michel, GRENET Roland, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril.

Billom Communauté : BURIAS Sylvain, DEGOILLE Michel, DUTHEIL Bernadette, ESCARPA Ludovic, GONZALEZ Cyril, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, STEINERT Michelle, ANGELY Françoise, MEURINE Daniel.

Communauté de Communes Plaine Limagne : MARTIN Frédéric, MAS Gilles, FUENTES Carmen, LE GOUGUEC Franck.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, ROUSSELET Joëlle.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : BERGAMI Gilles, DEVAUX Alexandre, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, ROUVIDANT Jean-Louis, ROZIERE Anne, TRICHARD Dorothee, CALET Didier.

Mond'Arverne Communauté : BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, LAGRU Alain, LAMIRAND Pascal, MEYNIER Cédric, PEREIRA Joao, DOUSSAUD Christophe.

Pouvoirs :

- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à M. Gilles DOLAT

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

	<i>A l'ouverture de la séance</i>	<i>A compter de la délibération n°03</i>	<i>A compter de la délibération n°05</i>
Nombre de délégués présents	51	50	49
Nombre de pouvoirs	1	1	1
Nombre de suffrages exprimés	52	51	50

Thème : PERSONNEL

Dél. 2023-12 : Modification du tableau des effectifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU la délibération du Comité Syndical n°2022-42 du 29 septembre 2022 modifiant le tableau des effectifs ;

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 23 janvier 2023 ;

Le Comité Social Territorial a été consulté sur cette question le 23 janvier 2023.

La Vice-Présidente en charge des relations humaines propose de revoir le tableau des effectifs afin de pouvoir gérer les évolutions de carrière du personnel. Les modifications proposées permettent de mettre en correspondance les effectifs avec les changements à intervenir (ajustements pour anticiper les recrutements).

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE AU 01/11/2022	SUPPRESSION	CREATION	EFFECTIF BUDGETAIRE : PROPOSITION AU 23/01/2023
Filière administrative				
Directeur général des services	1			1
Attaché hors classe	1			1
Attaché principal	1			1
Attaché	1			1
Rédacteur principal 1ère classe	3			3
Rédacteur principal 2ème classe	4			4
Rédacteur	1			1
Adjoint administratif principal 1ère classe	7			7
Adjoint administratif principal 2ème classe	5			5
Adjoint administratif	9			9
Sous total filière administrative	33	0	0	33
Filière technique				
Ingénieur principal	1			1
Ingénieur	1			1
Technicien principal 1ère classe	1			1
Technicien principal 2ème classe	6			6
Technicien	7			7
Agent de maîtrise principal	8			8
Agent de maîtrise	14			14
Adjoint technique principal 1ère classe	39			39
Adjoint technique principal 2ème classe	68	7		61
Adjoint technique	42		7	49
Adjoint technique à raison de 10 heures hebdomadaires	3			3
Sous total filière technique	190	7	7	190
TOTAL	223	7	7	223

Il est demandé à l'assemblée d'approuver ce tableau, classé par filières et par grades.

Le Comité Syndical,
Oui l'exposé de la Vice-Présidente en charge des relations humaines,
Après en avoir débattu et délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Article 1 : APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs comme défini ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20230130-DEL2023-12-DE
Date de télétransmission : 09/02/2023
Date de réception préfecture : 09/02/2023

Article 2 : DÉCIDE la création et la suppression des postes comme définies dans le tableau ci-dessus, applicable au 30 janvier 2023.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,


Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20230130-DEL2023-12-DE
Date de télétransmission : 09/02/2023
Date de réception préfecture : 09/02/2023